

Rapport moral  
Assemblée Générale du 13 juin 2019

Les personnes changent, mais les institutions demeurent, pourvu que la transition soit bien organisée. Notre Société Asiatique en a fait l'expérience depuis près de deux siècles. C'est pourquoi, devant l'urgence, trois membres de notre Bureau se sont efforcés de préparer soigneusement leur sortie, en prévoyant les conditions et les conséquences de leur remplacement, de façon à préserver l'équilibre et la solidité de l'institution.

Notre vice-président, Pierre-Sylvain Filliozat est un des plus grands spécialistes de l'Inde, dont la réputation nationale et internationale ne le cède en rien à celle, pourtant si glorieuse, de son illustre père. Mais pour la Société Asiatique, pour tous ses membres et pour moi-même, c'est surtout un ami, d'un courage, d'un savoir et d'un dévouement sans limites.

Notre secrétaire général, Jean-Louis Bacqué-Grammont, incarne depuis 40 ans, en France et à l'étranger, le visage et le rayonnement de la Société Asiatique. Animateur infatigable de nos séances mensuelles, organisateur des Journées de l'Orient et des congrès orientalistes internationaux, il est devenu pour nous un ingénieur spécialisé en débats et en manifestations scientifiques.

Quant à moi, c'est par un incompréhensible arrêt du destin que j'ai été appelé par mon prédécesseur, Daniel Gimaret, à présider la Société Asiatique, de juin 2002 jusqu'à aujourd'hui : *satis longum mortalibus aevum* !

Si nous désirons tous trois être remplacés au Bureau demain après-midi, ce n'est ni par crainte de l'avenir, ni par désenchantement du présent. Au contraire, nous avons été comblés de joie et de bonheur dans l'exercice de nos responsabilités. À présent nous nous sentons surpris comme à la fin d'une longue journée de campagne où nous n'avons pas vu passer le temps : « Comment ? Déjà le soir qui tombe ? ». En fervents orientalistes, nous avons vécu nos plus belles années en guettant le soleil levant, et voici qu'aujourd'hui nous apercevons le couchant, comme sur les côtes de la Manche.

C'est pourquoi nous croyons qu'il est temps de prendre congé, sans y être contraints par les circonstances. Nos remplaçants sont là, pleins de forces et d'idées nouvelles. Laissons place à leur dynamisme et à leurs projets d'avenir ! Bien entendu, nous ne disparaîtrons pas du jour au lendemain tant la vie et les travaux de la Société Asiatique nous tiennent à cœur.

Monsieur François Déroche, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, nous fait l'honneur d'être candidat à la présidence de la Société Asiatique. Il serait à mon sens de bon augure que le Président de notre bicentenaire eût la même spécialité que celle du premier Président de notre histoire, le père des études arabes en France, Sylvestre de Sacy, dont la statue a vu entrer tant de futurs orientalistes dans la cour des Langues O.

Notre deuxième secrétaire, Monsieur Pierre Marsone, corédacteur du *Journal Asiatique*, deviendra, je l'espère, vice-président aux côtés de Jean-Michel Mouton, en sorte que l'équilibre entre Asie orientale et Proche-Orient soit respecté comme il se doit. Le poste de deuxième secrétaire, laissé vacant par Pierre Marsone, sera confié, si vous le voulez bien, à Madame Caroline Gyss, qui a toujours apporté son concours aux activités du Bureau.

C'est presque un défi impossible que de remplacer Jean-Louis Bacqué-Grammont. Néanmoins, Madame Nathalie Monnet, Conservateur en chef à la Bibliothèque Nationale de France, a eu la vaillance d'accepter mes sollicitations pour remplir cette mission si essentielle à l'accomplissement des rites fondateurs de notre Société.

Comme on le voit, ces changements s'inscrivent dans un souci de continuité. Je voudrais saluer à cet égard le précieux concours de Maître Thierry Guinot, notre troisième secrétaire, toujours assidu à nos Bureaux et à nos Conseils, auxquels il apporte un indispensable éclairage juridique, ainsi que l'appui de sa générosité et de sa très grande expérience. Vous avez tous remarqué le dynamisme et le parfait dévouement à notre Société de notre trésorier, Monsieur Georges-Marie Châtelain. C'est une tâche ardue que la sienne, qui implique de nombreuses vérifications. Répondant à ses rappels, les courriers compréhensifs de nos membres montrent bien que sa vigilance sert l'intérêt général. En fin de compte, les efforts du trésorier, qui tient à jour les listes des membres et des adresses, ont un rôle véritablement structurant pour la vie de la Société. C'est grâce à lui que nos membres reçoivent le *Journal* et les convocations, ainsi que toutes informations utiles sur nos activités.

\*

Depuis ses origines, la Société Asiatique a entretenu les liens les plus étroits avec l'Académie, le Collège de France et les Langues Orientales. Quand j'étais professeur à L'INALCO, de 1978 à 1988, beaucoup des membres du Bureau et du Conseil de notre Société étaient soit des collègues, soit d'anciens collègues, jouant un rôle actif dans les commissions nationales du CNRS, des Universités et des Publications. Peu à peu ces liens se sont distendus et ils sont aujourd'hui très insuffisants.

Nous avons essayé de les revigorer grâce à nos congrès thématiques annuels, qui attirent de nombreux auditeurs. Mais beaucoup trop d'enseignants ou de doctorants de l'INALCO ne se sentent pas encore concernés par nos études et nos activités. Il faudrait donc trouver d'autres moyens d'atteindre ce public, si nécessaire pour consolider la solidarité entre tous les orientalistes.

Lors de sa visite en France, sous la Régence, le Tsar Pierre le Grand lança un défi aux orientalistes de l'Académie : déchiffrer les diverses écritures asiatiques que les Russes avaient rapportées du pays des Kalmouks ! Les savants français s'acquittèrent si bien de cette tâche que le Tsar fit appel à eux pour fonder l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg. De son côté, le Régent, Philippe d'Orléans, prit la décision historique de charger l'Académie de l'étude de toutes les civilisations extérieures à l'Europe, ce qui reste jusqu'à nos jours l'une des missions statutaires de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Ce n'est donc pas un hasard si Louis Philippe d'Orléans accepta en 1822 la présidence d'honneur de la Société Asiatique, s'inscrivant ainsi dans la tradition de sa famille. Quant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, je ne dirais jamais assez la gratitude que la Société Asiatique doit à notre regretté Président d'honneur, Jean Leclant, pour avoir défendu le maintien de notre siège social et de notre secrétariat dans les murs de l'Institut. Son successeur, Monsieur Michel Zink, de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres nous a gardé la même bienveillance, en sorte

que, selon la tradition, nos séances, nos colloques, nos conseils et nos bureaux se tiennent Quai de Conti, sous l'égide de l'Institut de France.

Quand je suis devenu membre de la Société Asiatique il y a 41 ans, sous le parrainage de Georges Dumézil et de Claude Cahen, tous les orientalistes de l'Académie venaient assister à nos séances mensuelles et intervenaient fréquemment dans les débats. C'était extrêmement stimulant pour les communicants, spécialement les plus jeunes, qui avaient ainsi la chance d'entrer en contact avec les meilleurs spécialistes de nos disciplines.

Par la suite, la participation des académiciens est graduellement devenue minoritaire et intermittente. Je garde le regret de n'avoir pas réussi à la raviver. Ce fut peut-être à l'origine un dommage collatéral de l'informatisation des convocations. S'y sont également ajoutés les divers changements de locaux qui nous ont été imposés par les travaux. J'espère, sur ce point, que la situation s'améliorera en novembre prochain et que nous pourrons disposer pour nos séances d'une salle nettement plus spacieuse que le salon Vuillard, où nous nous sommes souvent sentis à l'étroit.

Je voudrais encore, à propos de l'Institut, préciser un point particulier qui répondra sans doute un jour aux questions de nos successeurs. Les archives contenues dans l'ancien local de la Société Asiatique, là où se trouve aujourd'hui le fonds Louis Robert, ont d'abord été réparties entre diverses caves ou réserves du Quai de Conti. Les archives les plus anciennes du XIX<sup>e</sup> siècle sur nos membres et nos séances sont à présent au rez-de-chaussée de notre secrétariat 25 Quai de Conti. Tout le reste, et notamment nos publications anciennes et les *Cahiers de la Société Asiatique*, sont à Chaalis dans les anciens greniers à foin, dont le sol a été renforcé et qui sont pourvus de rayonnages. Cette situation durera tant que le permettra la Fondation Jacquemart-André, ce qui, pour le moment, ne fait pas difficulté.

Durant les deux dernières décennies, les relations avec le Collège de France sont devenues plus complexes en raison du voisinage de notre bibliothèque avec l'ensemble des instituts orientalistes installés 52 rue du Cardinal Lemoine. Quand le Conseil de la Société Asiatique m'a pris pour Président en juin 2002, la crise était aiguë du fait que le Professeur Jacques Glowinski, administrateur du Collège de France, menaçait de nous expulser. Heureusement son projet s'est heurté à de tels obstacles juridiques que ses successeurs y ont tout à fait renoncé.

Par une Convention signée en 2015, avec le Collège de France, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Société Asiatique, tout en conservant la propriété de ses collections et son statut d'association reconnue d'utilité publique, devient l'une des composantes de l'Institut des Civilisations du Collège de France, 52 rue du Cardinal Lemoine. En conséquence, il est prévu que notre bibliothèque rejoindra, à l'automne 2019, les locaux qui lui sont réservés sur ce site, au sein de cet Institut, parmi les autres bibliothèques de recherche sur l'Asie et le Proche-Orient.

Aujourd'hui apaisé, le conflit de 2002 était lié à l'oubli ou à la mauvaise interprétation des actes juridiques justifiant de plein droit la présence de notre bibliothèque dans les locaux du 52 rue du Cardinal Lemoine. C'est pourquoi, pour éviter que les malentendus ne renaissent dans l'avenir, je crois utile, en quittant mes fonctions d'analyser brièvement le contenu de ces documents.

Le point essentiel est que la Société Asiatique – contrairement à diverses équipes du CNRS, à l'IRHT et à la Bibliothèque Byzantine – n'est pas « hébergée » par le Collège de France en vertu d'une convention bilatérale éventuellement révoquée par l'une des deux parties. En effet, la Convention d'origine, par laquelle, en 1990, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a installé notre bibliothèque dans l'ancienne École Polytechnique, avec le consentement des Domaines de l'État, ne peut en aucune façon être dénoncée par le Collège de France, puisque ce dernier n'en est pas signataire.

En effet, en 1989, l'Administrateur du Collège de France, à l'époque le Professeur Yves Laporte, a signé, avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, une autre Convention par laquelle il consentait d'avance à laisser à la disposition du Ministère les locaux destinés à la bibliothèque de la Société Asiatique. Par conséquent le Collège de France ne saurait dénoncer la convention de 1990 sans porter atteinte à celle de 1989.

La Convention de 1990 concède à notre bibliothèque des locaux de 220 m<sup>2</sup> pour une durée de vingt ans, indéfiniment renouvelable d'année en année. Cet accord ne peut être dénoncé par le Ministère, puisque celui-ci reconnaît, en préambule, que la mise à disposition des lieux est consentie en application d'un engagement perpétuel de l'État datant de 1924, en échange de la moitié de l'immeuble du 4 rue de Lille. Entre 1924 et 1970, cet immeuble fut occupé pour moitié par la bibliothèque des Langues O, et pour moitié par celle de la Société Asiatique. Plus tard, pour agrandir la bibliothèque des Langues O, l'État a réquisitionné la totalité de l'immeuble et a dédommagé la Société Asiatique en lui fournissant des locaux dans l'ancienne École Polytechnique.

La Convention de 2015, entre le Collège de France et la Société Asiatique est d'une portée beaucoup plus limitée, pour des raisons de temps et de contenu. Elle s'inscrit explicitement dans le cadre de l'application de la Convention de 1990 et vise uniquement à régler les modalités du déménagement provisoire de la bibliothèque de la Société Asiatique pendant la rénovation des locaux du 52 rue du Cardinal Lemoine, et à garantir son retour sur le site après l'achèvement des travaux.

Pour cette opération, qui inclut le coût financier des deux déménagements, le Collège de France a accepté du Ministère une subvention spécifique réglant la totalité des frais. La Convention de 2015 prendra fin d'elle-même dès qu'on sera revenu à la situation initiale. Les garanties de la Convention de 1990 s'appliqueront comme antérieurement.

À l'automne 2019, la bibliothèque de la Société Asiatique sera présente sur le même site que les autres bibliothèques constituant l'Institut des Civilisations du Collège de France. Comme elle l'a fait antérieurement et selon les termes de la Convention, elle sera astreinte à payer une participation aux charges communes de chauffage et d'électricité sans aucune autre charge.

La Société Asiatique gardera toute liberté pour gérer les acquisitions et les échanges de sa bibliothèque, ainsi que pour recevoir dons et legs avec les franchises fiscales consenties aux associations reconnues d'utilité publique, ce qui est notre cas depuis 1829.

La nouvelle répartition des locaux au sein de l'Institut des Civilisations du Collège de France a été conçue dans un esprit de mutualisation des équipements collectifs et des services communs. C'est pourquoi la Société Asiatique, qui a dû céder certains espaces et qui ne disposera plus désormais que de magasins aveugles, attend, en retour, la possibilité pour ses lecteurs de consulter sur place livres et archives, en usant des équipements et des locaux mis à

la disposition de tous les autres usagers et lecteurs de l'Institut des Civilisations. De même nos bibliothécaires bénévoles auront accès aux mêmes lieux de catalogage, de classement et de restauration que le personnel des autres bibliothèques. C'est ainsi que s'instaurera une coopération féconde et amicale entre toutes les composantes de cet Institut.

Je remercie nos bibliothécaires bénévoles, Chantal Duhuy, Caroline Gyss, Anh Lafont, Françoise Wang-Toutain, et tous les membres qui ont concouru à la gestion, à la restauration, à l'accroissement et à la conservation de nos collections, notamment Pierre-Sylvain Filliozat, Gilles Béguin, Olivier de Bernon et Pierre Marsone. Cet enjeu mérite tous les efforts. C'est à la fois le précieux héritage de nos anciens, le reflet des deux siècles glorieux parcourus par la Société Asiatique et l'avenir de nos recherches, tant la bibliothèque contient de documents encore mal connus ou inexplorés. Je souhaite qu'elle continue de s'enrichir des dons de nos membres et que toutes les actions d'inventaire, de catalogage, de numérisation, actuellement en cours et parfois financées par divers mécénats, avec le concours toujours éclairé d'Amina Abudurehman, se poursuivent et aboutissent à d'importantes publications scientifiques. Je voudrais rendre grâce ici à tous ceux qui, pendant ma présidence, ont œuvré à nous préserver ce trésor, et spécialement à notre très dévouée bibliothécaire, Jeanne-Marie Allier.

\*

Le 10 mai, Monsieur Henri-Paul Francfort a évoqué pour nous l'œuvre et la mémoire de Madame Véronique Schiltz, membre de l'Institut, spécialiste des arts de l'Asie Centrale. Nous avons également appris le décès de Madame Marie-Antoinette Colin et de Monsieur Anatole Peltier. Je sollicite celles et ceux qui les ont connus à nous proposer des notices commémoratives, que nous accepterons avec reconnaissance.

Nous avons le plaisir d'accueillir 6 nouveaux membres

- Monsieur Douglas Gressieux, Président de l'Association Les Comptoirs de l'Inde, sous le parrainage de Mme Chantal Duhuy et de M. Filliozat
- M. Iozia, diplômé de l'EPHE, ésotérisme en Orient et en Occident, sous le parrainage de Mme Chantal Duhuy et de M. Mahé
- Monsieur Brahim Jhilil, doctorant en études islamiques à l'EPHE, sous le parrainage de MM. François Deroche et Jean-Michel Mouton
- Monsieur Thomas le Carpentier, élève diplômé de l'EPHE, collectionneur d'art, sous le parrainage de Mme No Mi-Sug et de M. Mahé
- Monsieur Nicolas Morelle, docteur en archéologie et histoire du monde médiéval musulman et indien, sous le parrainage de MM. Filliozat et Mahé
- Monsieur Jannel Romaric, doctorant EPHE en études japonaises, sous le parrainage de MM. Frédéric Girard et Jean-Noël Robert

Nous souhaitons bienvenue à ces nouveaux membres et espérons les voir fréquemment parmi nous, aux séances, aux colloques et à la bibliothèque. Mon invitation annuelle au prosélytisme de tous nos membres prend cette année un tour plus pressant : il est indispensable que nous nous appliquions tous à faire connaître la Société Asiatique et à contribuer à son épanouissement, de façon que le troisième centenaire s'annonce aussi dense et aussi actif que les deux premiers.

\*

Grâce à la diligence de notre secrétaire général, M. Jean-Louis Bacqué-Grammont, nos séances mensuelles nous ont offert 15 communications, y compris celle d'aujourd'hui, qui se répartissent harmonieusement entre les principaux domaines culturels de l'Asie. J'exprime encore une fois la gratitude que nous lui devons tous pour le dévouement sans faille, la bonne humeur indéfectible et l'exceptionnelle clairvoyance de son « ministère » au service des études orientales.

Je remercie tous les intervenants :

Mme Anna Caiozzo

*Luxe chez les Mongols d'après la culture visuelle des XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles*

Mme Anaïs Lamesa

*La chapelle des Donateurs de Soğanlı : Une nouvelle fondation des Sképidis ?*

M. Victor Gysembergh

*La théorie « chaldéenne » des comètes*

M. Didier Marcotte

*Les routes du malabathron. Ptolémée et le Périples sur les confins de l'Inde et de la Chine*

M. Lionel Marti

*Le site de Bash Tapa dans la plaine d'Erbil au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. et la question de la naissance de l'Assyrie*

Mme Valérie Matoian

*Quatre-vingt-dix ans de recherches archéologiques au Levant nord : l'apport des archives de la mission d'Ougarit*

R.P. Augustin Tavardon

*Un cadran solaire essénien ; technique et finalité*

M. Didier Giard

*Les enjeux de la stratégie chinoise des Nouvelles Routes de la Soie*

M. Jérôme Petit

*L'Inde à la Bibliothèque nationale de France : un état des lieux*

M. Jean-Marie Durand

*L'accession du roi Zimri-Lîm au trône de Mari*

M. François Jacquesson

*Les Sherdukpen, une ethnie articulée*

M. Grégory Chambon

*Écrire et représenter les nombres en Mésopotamie*

Mme Nathalie Monnet

*L'image de « Guanyin aux Mille Mains et aux Mille Yeux » au Royaume de Dali et à Dunhuang*

Je vous ai entretenu de

*La médecine arménienne entre théorie grecque et pratique syro-arabe du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*

Et bientôt, après les rapports administratifs, et en attendant les rafraichissements festifs, nous nous entendrons la communication de

M. Pierre Marsone

*Entre tradition et innovation : l'empire des Khitan (907-1125) et ses écritures*

\*

Le 5 décembre 2018, à l'initiative de MM. Gobalakichenane et Jérôme Petit, la Bibliothèque nationale de France a commémoré, dans la Salle Émilie du Châtelet, le bicentenaire de la naissance d'Édouard Ariel (1818-1854). Élève d'Eugène Burnouf, l'un des membres fondateurs de la Société Asiatique, et pionnier des études tamoules, Ariel publia ses travaux dans le *Journal Asiatique*. Légués à la BnF, ses papiers ont été répartis entre le fonds indien et

les nouvelles acquisitions françaises, même quand il s'agissait de copies de textes tamouls. C'est pourquoi cette séance commémorative a permis d'importantes mises au point.

Notre colloque thématique annuel, consacré aux « Mythes d'origine dans les civilisations de l'Asie » s'est tenu dans les salons de l'INALCO le jeudi 6 décembre 2018 et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le lendemain. Il a réuni, autour de dix-huit communications, un auditoire fervent et passionné.

Nous exprimons notre gratitude à M. Stéphane Sawas, pour l'INALCO, et à M. le Secrétaire perpétuel, Michel Zink, qui nous a honorés de sa présence et d'une allocution d'accueil.

Pendant la dernière décennie, c'est notre vice-président, Pierre-Sylvain Filliozat, qui a été le concepteur et l'âme de ces rencontres. Grâce à la générosité de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, chacune d'elle a donné lieu à la publication de volumes magnifiquement illustrés et d'une haute tenue scientifique, notamment, entre 2011 et 2018, *L'oeuvre scientifique des missionnaires en Asie*, *Migrations de langues et d'idées en Asie*, *Voir et concevoir la Couleur en Asie*, *Tempus et Tempestas*, *Antoine Galland et l'Orient des savants*, *L'Arbre en Asie*, *Les Fleuves en Asie*.

Cette collection, qui constitue aujourd'hui une série riche et cohérente, donne un aperçu comparatif, quasiment encyclopédique, de problèmes et de traits de civilisation, englobant le cadre naturel, le milieu physique, les comportements, les institutions, les mentalités, la mythologie. Seule la Société Asiatique pouvait susciter cette approche globale, dépassant les compartimentages administratifs pour embrasser toute l'Asie, depuis la Méditerranée jusqu'à la Mer du Japon.

Cette réussite intellectuelle ne connaît pas encore la diffusion qu'elle mérite. C'est pourquoi la Société Asiatique prend aujourd'hui l'initiative de vous offrir, en marge de notre AG, l'occasion d'acquérir certains de ces volumes avec une grande remise allant jusqu'à 50%.

M. Matthieu Guyot, représentant de l'Académie se tient à votre disposition pour vous montrer les volumes et vous en permettre l'achat.

Désormais, c'est notre vice-président, M. Jean-Michel Mouton, qui prend le relais pour la conception et l'organisation de ces colloques. Notre prochaine rencontre, sur « L'idéologie royale dans les civilisations de l'Asie », est prévue les 5 et 6 décembre 2019.

Les propositions de communications, accompagnées d'un résumé, des titres et qualités de l'auteur, ainsi que de son courriel, doivent être adressées à [jm.mouton@wanadoo.fr](mailto:jm.mouton@wanadoo.fr), de préférence avant le 30 septembre 2019. En raison du nombre des interventions, ces conférences nous offrent la possibilité de mieux nous connaître, de donner la parole à ceux qui ne sont pas disponibles aux heures de nos séances mensuelles, et de faire connaître la Société Asiatique à l'extérieur, et de nous ouvrir davantage aux jeunes chercheurs.

\*

Grâce au travail assidu de MM. Grégory Chambon, assyriologue, Directeur d'études à l'EHESS, et de M. Pierre Marsonne, Directeur d'études à l'EPHE, la publication du *Journal Asiatique* se poursuit avec une belle régularité, à un niveau scientifique internationalement reconnu. Chacun de nos numéros fait l'objet de recensions et d'indexations détaillées.

Puisque tous nos membres reçoivent le *Journal Asiatique*, nous remercions vivement ceux

d'entre eux qui accompagnent leurs cotisations des précisions concernant leurs adresses et leurs coordonnées. C'est un point essentiel pour éviter les accidents de distribution postale. Malgré nos efforts et notre vigilance, les retours sont encore assez nombreux, et les services postaux ne sont pas toujours exempts de reproches.

\*

Dans l'ensemble, le retour rue du Cardinal Lemoine des bibliothèques du Collège de France installées avenue de la Belle-Gabrielle, a pris quelques mois de retard. C'est donc à l'automne que devrait commencer la grande migration, au terme de laquelle les collections de la Société Asiatique seront réunifiées et remises à la disposition de nos membres. Nous devons un e gratitude particulière à la vigilance, à l'assiduité et au dévouement de nos bibliothécaires bénévoles.

Grâce à une subvention de la Fondation Khôra de l'Institut de France, d'un montant de quinze mille euros, M. Gilles Béguin, membre de notre Bureau et Conservateur général honoraire du Patrimoine, a pu poursuivre son programme de restauration des reliures précieuses.

L'amitié profonde, les échanges scientifiques, poétiques, artistiques et calligraphiques qui unit pendant des années Paul Demiéville au célèbre créateur chinois Jao Tsung-i s'est poursuivie jusqu'à nos jours grâce à notre chère bibliothécaire, Jeanne-Marie Allier. En mémoire de Jao Tsung-i, mort centenaire le 6 février 2018, la Fondation qui porte son nom a généreusement alloué à notre bibliothèque un montant de cinquante mille euros, destiné à la conservation et à la valorisation du fonds Jao Tsung-i / Demiéville. En vue de l'exposition qui doit se tenir à Hong-Kong l'hiver prochain sur la vie et l'œuvre de Jao Tsung-i, nous avons envoyé, grâce à Pierre Marsonne et à Amina Abudurehman, les copies électroniques des documents illustrant les relations des deux savants.

Depuis la dernière Assemblée Générale, nous avons donc reçu, en tout, soixante-cinq mille euros de subventions. Mais bien entendu, il s'agit de crédits fléchés, que nous devons utiliser, pour notre bibliothèque, aux fins spécifiques désignées par nos mécènes.

Quant aux quelque 2500 plaques de verre du fonds Foucher de la Société Asiatique, elles sont confiées temporairement à l'EFEO (22 avenue du Président Wilson, 75116 Paris), dans le cadre d'une convention de dépôt. L'EFEO s'engage à les restaurer et à les numériser, moyennant la permission de les mettre en ligne exclusivement pour les communiquer aux chercheurs. Nous remercions M. Olivier de Bernon, membre de notre Conseil, qui s'est entremis pour cette opération auprès du Directeur de l'EFEO et de Mme Isabelle Pujol, responsable des fonds photographiques.

\*

Je voudrais vous donner aussi l'état présent d'une question qui s'est ouverte en 2014, lorsque nous avons dû, à regret, par manque de moyens, mettre fin à l'emploi à mi-temps de notre secrétaire, Madame Marianne Bayan. Vous vous souvenez que Madame Bayan, contestant le caractère économique de ce licenciement, nous a assignés devant les Prud'hommes. Ceux-ci l'ont déboutée par un jugement du 13 mai 2016. Puis Madame Bayan a fait appel et nous avons appris récemment que, par un arrêt du 30 janvier 2019, la Cour d'Appel de Paris (pôle 6, chambre 4) a confirmé le jugement des Prud'hommes en notre faveur. Néanmoins Madame Bayan conserve le droit de se pourvoir en cassation dans un délai de deux mois après avoir



reçu notification ou signification de l'arrêt. Pour l'instant, la notification officielle n'a pas encore été émise par la Cour. Comme vous l'expliqueront le trésorier et les censeurs, nous avons donc le devoir de conserver la provision financière prévue à l'origine. Nous ne pourrions en disposer que lorsque toute possibilité de pourvoi ou de recours sera purgée.

\*

Les préparatifs de notre bicentenaire ont sérieusement commencé. Il a été convenu avec le M. Michel Zink, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que la séance de rentrée sous la coupole, en novembre 2021, sera spécialement consacrée à la création de la Société Asiatique, au début de l'année 1822.

Grâce à la diligence de M. Gilles Béguin, nous sommes assurés, au mois d'avril 2022, d'une exposition au Musée Guimet, des raretés précieuses de notre bibliothèque. C'est autour de cette exposition que sera centré le *Livre du bicentenaire*. Il contiendra une réédition illustrée de l'histoire du premier siècle de la Société, à quoi s'ajoutera un autre essai sur le siècle suivant. Viendra ensuite la description des quelque quatre-vingt œuvres exposées. Ce sera à la fois un livre d'art et un catalogue, avec un index exhaustif qui en facilitera la consultation scientifique. Il est envisageable que l'exposition voyage ensuite dans une ou deux métropoles régionales.

Pour une meilleure diffusion cet ouvrage se présentera comme un volume « hors-série » du *Journal Asiatique*, qui sera expédié à tous nos membres et à tous les abonnés. Les éditions Peeters nous ont fait une offre généreuse, qui inclut l'impression et les frais d'expédition. De notre côté, nous avons la charge de fournir, avec les textes, des photographies et des illustrations en couleur de haute qualité.

D'autre part, nous avons écrit à Monsieur Philippe-Georges Richard, des Archives de France, délégué aux Commémorations nationales, de façon à obtenir, pour notre bicentenaire, une reconnaissance officielle.

Enfin, nous avons pris contact avec Monsieur Marc Schwartz, Président-directeur Général de la Monnaie de Paris, pour envisager la création d'une médaille commémorative.

Naturellement, plusieurs autres manifestations seraient envisageables, notamment un colloque historique. Mais cela supposerait une bonne préparation de notre part et des financements extérieurs. Nous sommes ouverts à toute proposition de nos membres qui pourraient nous y aider.

\*

Par une coïncidence de l'histoire, il se trouve que l'année 2023, qui suivra notre bicentenaire, marquera le 150<sup>ème</sup> anniversaire d'une importante initiative orientaliste, dans laquelle notre Société Asiatique a joué un rôle décisif.

En 1873, à l'initiative de la Société Asiatique, s'est réuni à Paris le premier « Congrès international des orientalistes », qui s'est renouvelé avec une périodicité plus ou moins régulière jusqu'en 2008 à Istanbul. Depuis 1973, il avait pris le nom d'ICANAS, International Congress of Asian and North African Studies. Toute la logistique d'annonce et de préparation des congrès était effectuée par une « Association internationale des études orientales », domiciliée à Paris. Le président était le regretté György Hazai de Budapest, décédé en 2016, le vice-président, Jean-

Louis Bacqué-Grammont et le trésorier, Olivier de Bernon.

Aujourd'hui, à l'heure où le poids des échanges commerciaux et financiers avec l'Asie s'accroît de jour en jour, il nous paraît important d'y ajouter une dimension scientifique et culturelle. C'est pourquoi nous ne devons laisser échapper l'occasion qui s'offre en 2023 de raviver une institution créée à l'initiative de nos aînés. Le roi du Cambodge, Norodom Sihamoni, nous propose d'accueillir à Phnom Penh le prochain congrès ICANAS. La Commission nationale du Cambodge pour l'Unesco nous assure également de son appui. Nous sommes en train d'élaborer un programme que nous soumettrons aux différentes associations et sociétés savantes d'études orientales et nord-africaines affiliées à l'Association internationale des études orientales.

Comme vous le voyez, le troisième siècle de la Société Asiatique a déjà commencé.